

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 juillet 2020 à 19h30

L'an deux mille vingt, le dix juillet à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean-Marc LEOUTRE, Maire.

Date de convocation: 03 juillet 2020

Présents: 18 Votants: 19

Validation à l'unanimité du précédent compte rendu du conseil municipal.

<u>Désignation des délégués du conseil municipal et leurs suppléants pour l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux</u>

Vu le Code Général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu le Code Electoral,

Vu le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, Vu la circulaire INTA2015957J du 30 juin 2020 du ministère de l'intérieur, relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté du Préfet en date du 2 juillet 2020,

Monsieur le Maire explique que Monsieur le Préfet demande aux conseils municipaux d'élire 5 délégués titulaires et 3 suppléants en vue des élections sénatoriales qui auront lieu en 27 septembre 2020.

Après vote à bulletin secret à l'élection des 5 délégués titulaires et leurs suppléants au scrutin de liste, sans panachage, ni vote préférentiel en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, sont proclamés :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Jean-Marc LEOUTRE	Christophe MARTY
Sylviane MAURIN	Géraldine CARTIER
Albert CARLE	Brigitte CHATAIN
Corinne VENTURINI	
Michel DEGANIS	

Décision prise à l'unanimité